

Code de déontologie des dirigeants d'établissements de santé et médico-sociaux, Comité pour le développement durable en santé (Dirigeants d'établissements de santé et médico-sociaux - Déontologie)

01/04/2011

Le Comité pour le développement durable en santé (C2DS) a réalisé un code de déontologie à l'attention des dirigeants d'établissements de santé et médico-sociaux. L'objectif est de créer un socle de valeurs éthiques partagées et de mettre en avant une autre facette du métier de dirigeant. Ce code présente cinq items : la responsabilité envers le patient, envers le personnel, envers la profession, envers l'établissement et envers l'environnement et la société.

Vous pouvez consulter ce document, en version PDF